



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et  
l'agriculture

## **Projet pour la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et le développement local durables de Marigot - GCP /HAI/021/SPA**

### ***Réponse de la Direction aux recommandations***

# Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

## Bureau de l'Evaluation (OED)

Ce rapport est disponible en version numérique sur: <http://www.fao.org/evaluation>

*Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.*

*Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.*

© FAO 2013

*La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.*

*Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).*

Pour plus ample information sur ce rapport, contacter:

Directeur, OED  
Viale delle Terme di Caracalla 1, 00153  
Rome, Italie  
Courriel: [evaluation@fao.org](mailto:evaluation@fao.org)

## **Réponses aux recommandations de l'évaluation externe du Projet pour la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et le développement local durables de Marigot - GCP /HAI/021/SPA**

L'équipe de gestion du projet GCP/HAI/021/SPA prend acte des différentes recommandations qui ont été formulées par l'équipe chargée de l'évaluation externe du projet et apprécie le processus suivi par cette évaluation même si les recommandations sont trop limitatives.

### **Sur le plan de la méthodologie:**

- L'évaluation externe a été précédée quelques mois auparavant (mars 2013) par une autoévaluation participative, conduite avec les différents acteurs et bénéficiaires du projet. Cette autoévaluation participative a été facilitée et animée par un expert international en développement local, aménagement de bassin versant et approche participative. Ce processus a été hautement apprécié par tous les acteurs, car il leur a permis de faire eux même le bilan de leurs actions dans ce projet, en termes d'acquis, de contraintes, d'échecs et des opportunités futures.
- L'évaluation externe elle-même a été conduite par un groupe de trois experts indépendants dont deux internationaux. Dans sa méthodologie, l'équipe a utilisé plusieurs outils et méthodes allant des examens des documents aux observations directes en passant par des entretiens semi-structurés. La triangulation des données et des informations rassemblées a été utilisé pour étayer la validation de celles-ci ainsi que leur analyse, et appuie les conclusions et recommandations. Les principes sur lesquels s'est effectuée l'évaluation comprennent : les Standards du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG).

### **Sur le plan des Résultats et Recommandations :**

Un rapport provisoire élaboré par l'équipe d'évaluation externe a été envoyé aux parties prenantes et aux gestionnaires du projet pour en apprécier le contenu et donner leurs points de vue. Dans ce rapport l'équipe d'évaluation s'est intéressée à identifier les contraintes particulières auxquelles le projet a dû faire face ainsi qu'aux déviations, positives ou négatives, observables et a formulé des recommandations.

L'équipe d'évaluation a élaboré trois recommandations toutes adressées essentiellement à la FAO. Ces différentes recommandations ont été envoyées également à tous les acteurs concernés (gouvernement, FAO, Coopération espagnole) pour que chacun puisse donner son appréciation. Toutefois, il est regrettable qu'aucune recommandation n'ait été adressée au Gouvernement d'Haïti sur la nécessité de respecter ses engagements en termes de co-financement du projet.

La synthèse de réponses aux recommandations est consignée dans le tableau ci-après.

## Réponse de la Direction

Réponse de la Direction à l'évaluation du Projet pour la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et le développement local durables de Marigot - GCP /HAI/021/SPA					Date
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction <span style="color: green;">Acceptée</span> , <span style="color: orange;">partiellement acceptée</span> ou <span style="color: red;">rejetée</span> et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesure à prendre	Unité responsable	Date	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<b>Insérer le titre de la section, le cas échéant</b>					
<b>Recommandation 1 :</b> On recommande de faire de la sécurité alimentaire des populations locales de Marigot une priorité de la phase-II du projet, suivant une stratégie clé intégrant, entre autres, les appuis aux filières agricoles porteuses et aux cultures à fortes valeurs ajoutées (choux, poivron, banane, igname, haricot, etc.) et aux activités génératrices de revenus (p. ex. les ateliers de transformations de fruits) qui, dynamisant en même temps l'économie locale, contribueraient à une amélioration ainsi durable de la sécurité alimentaire. Parallèlement, il faudrait prioriser les activités (surtout celles qui ont été négligées dans la phase-I) à effets positifs immédiats en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire, en vue de résultats cohérents à court terme à l'échelle de toute la commune de Marigot.	<span style="color: green;">Acceptée.</span> La première phase du projet a été surtout développée pour jeter les bases d'un processus de développement durable. Il a été entendu que le projet aurait une seconde phase car l'on ne pourra pas apporter de grand changement durable à large impact sur de telle courte durée de mise en œuvre d'une assistance	La FAO a déjà préparé un Concept Note pour une deuxième phase du projet qui prendra en compte cette recommandation.	FAOR	Décembre 2013	OUI
<b>Recommandation 2 :</b> Il faudrait que la FAO en Haïti renforce davantage les capacités des acteurs locaux (associations d'agriculteurs/agricultrices, BAC,...) pour développer un système local durable de production et distribution des semences (principalement maraîchères et céréales) de qualité en quantité suffisante pour répondre aux besoins de production agricole de Marigot. Il faut pour cela regrouper les agricultrices et agriculteurs qui seront mobilisés autour du BAC, les informer à minima sur les lieux où les semences et les produits phytosanitaires disponibles, les appuyant ensuite dans les différentes étapes d'approvisionnement en semences de variétés pures, de reproduction/multiplication, de conservation et de distribution.	<span style="color: green;">Acceptée.</span> Les agriculteurs savent où trouver les semences (notamment les maraîchers). Il se pose un problème d'accessibilité des semences pures dont les couts sont très élevés pour les agriculteurs	Dans le cas d'un second financement pour mettre en œuvre des actions dans la commune, des actions seront entreprises, notamment l'expansion du programme de multiplication de semences vivrières de qualité déclarée par des groupements de producteurs pour adresser cette recommandation.	FAOR	ASAP	OUI

<p><b>Recommandation 3</b> Il faudrait que la FAO en Haïti continue à appuyer le renforcement des capacités et l'encadrement des acteurs locaux en vue de consolider les acquis institutionnels initiés par le Projet, les structures locales existantes réunies autour du PCD étant particulièrement inadéquates pour tout objectif de développement durable à atteindre un peu plus à long terme. Il faudra responsabiliser davantage les ministères techniques compétents (MPCE et MICT, éventuellement) pour réglementer le fonctionnement des comités de concertation et de développement local participatif en vue d'un cadre institutionnel favorable aux éventuelles interventions.</p>	<p><b>Partiellement Acceptée.</b> Les perceptions de l'Equipe d'Évaluation par rapport aux comités de concertations semblent inadéquates .</p>	<p>La FAO continuera d'être au côté du Gouvernement Haïtien notamment de la commune de Marigot pour appuyer les efforts de structuration et la dynamique de développement local consentis durant ces quatre dernières années</p>	<p><b>FAOR</b></p>	<p><b>ASAP</b></p>	<p><b>OUI</b></p>
---	--	--	--------------------	--------------------	-------------------